

naux. Les bourgmestres des communes de l'orée du Grûnewald s'étaient trouvés arrêtés dans leur projet de faire construire un chemin pour la traversée de ce bois, le nouvel acquéreur faisait les mêmes difficultés. Le gouverneur les assura de la bonne volonté de ce propriétaire qu'il connaissait personnellement, et leur promit de s'occuper lui-même de cette affaire.

A la suite de cette tournée, Willmar proposa aux Etats d'empêcher les abus résultant du déplacement des registres communaux, d'organiser une surveillance de la construction de bâtiments publics dans les communes villageoises, et de veiller à une répartition plus équitable des travaux aux chemins vicinaux. Il leur fit encore cette remarque : « Les couvertures de chaume et de bardeaux mériteraient bien d'être proscrites dans une province qui possède plusieurs carrières d'ardoise et où la tuile se fabrique avec succès. Ce serait une puissante garantie contre la calamité des incendies. Il en est d'autres encore dont l'administration peut disposer, telles que l'établissement des ustensiles d'incendie, l'éloignement des matières combustibles, telles que fagots, charbons, etc. des habitations, les précautions avec lesquelles le feu doit être traité dans l'intérieur des maisons, enfin la matière des assurances peut devenir l'objet de ses délibérations. »

Willmar exposa aussi aux Etats Provinciaux que les retards trop longs pour l'aménagement des forêts entraînaient un manque général de bois de construction. L'administration provinciale devait faire confiance à la viticulture et favoriser l'industrie de la distillation. L'industrie du plâtre méritait des encouragements particuliers, puisqu'elle pouvait exploiter des montagnes entières situées sur les bords de l'Alzette, de la Sûre et de la Moselle ; Willmar jugeait la quantité du plâtre inépuisable, la qualité aussi bonne que celle de toute espèce connue. Il déplora la mauvaise gestion des biens des fabriques d'église qui faisait perdre des sommes importantes aux communes.

« La malheureuse entreprise de l'émigration au Brésil ne peut qu'intéresser, sous une infinité de rapports, la sollicitude des Vos Seigneuries. Je puis les rassurer en quelque sorte, en leur donnant la certitude que Sa Majesté a fixé son attention sur cet événement, qu'Elle s'est fait rendre compte de tous les détails, et qu'Elle pèse dans sa sagesse et dans sa bonté souveraine les mesures propres à en arrêter les funestes suites. »

Le 25 mai 1829, Willmar partit de Luxembourg pour une tournée à travers les districts de Neufchâteau et de Marche ; celle-ci fut la dernière de sa vie. Le 17, il était parti de la capitale pour aller inspecter les districts de Diekirch et de Bastogne. Il constata à son grand regret qu'à partir d'Ettelbruck la route vers Liège qui faisait autrefois l'ornement et la richesse de la région voyait maintenant le désert s'appesantir sur elle, puisqu'elle se trouvait à l'extrême frontière du Grand-Duché. La population qui n'aimait pas circuler sous l'inspection permanente des employés des droits d'entrée et de sortie désirait la construction d'un embranchement de Hosingen à Stavelot ; Willmar recom-